







Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED NBISE 15 janvier 2019 – Réunion en visioconférence (Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie)

Présent-e-s: Jean-Christophe Avice, Myriam Bernaudin, Esther Camus, Apolline Chabenat, François Dauphin, Marie Deperrois, Rodolphe Dumontier, Pascal Favrel, Ludovic Galas, Pierrick Gandolfo, Maxime Grand, Pauline Hélie, Karine Laval, Frank Le Foll, Patrice Lerouge, Laurence Puechberty, Vincent Richard, Alain Rincé, Nathalie Rives, Laurent Yon,

Excusé-e-s: Muriel Humbauer, Florence Legendre, Alexandre Pery

Secrétaire de séance : Marie Szwec

1. Informations diverses

François Dauphin (FD) informe les membres du Conseil de l'ED nBISE que l'offre de formation doctorale spécifique 2019 des ED a désormais été validée par les établissements. L'ED nBISE a donc toute latitude pour la mise en place de ses formations spécifiques, en y incluant l'organisation et la collecte des enquêtes de satisfaction. Pierrick Gandolfo (PG) et Alain Rincé (AR) rappellent que cette offre de formation spécifique a déjà déployée sur Rouen en 2018 et qu'elle sera renouvelée compte-tenu du retour du sondage réalisé par l'ED, et qu'une offre de formation avec des thématiques similaires sera déployée sur Caen courant 2019.

FD indique que Normandie Université organise une journée de formation au logiciel de gestion et suivi des doctorants et docteurs développé au niveau régional (SyGAL) le 18 janvier 2019 à l'Université de Caen Normandie. Une présentation de l'application sera proposée le matin, suivie d'une démonstration technique du dépôt du manuscrit de thèse l'après-midi. Une discussion est entamée sur l'accès à ce logiciel au sein de la communauté en lien avec le Doctorat. Patrice Lerouge (PL) suggère que l'accès à l'annuaire puisse être ouvert à toutes personnes ayant un accès intranet/extranet.

FD diffuse l'information relayée début janvier par Normandie Université concernant la gestion des ordres de mission des doctorants effectuant des déplacements dans le cadre de leur formation doctorale. Il est rappelé que les ordres de missions sont émis par leur unité de recherche. La gestion financière est encore en discussion et sera présentée à la prochaine réunion du Collège des Ecoles Doctorales (CED) de Normandie Université (30 janvier 2019) en fonction des pratiques des différentes ED. FD indique que si cette gestion devait être faire sur les budgets de l'ED nBISE, des procédures spécifiques claires devraient être rapidement envisagées car une gestion au fil de l'eau ne serait pas envisageable.

PL indique qu'en conséquence de l'acceptation du règlement intérieur de NU, il est désormais missionné pour proposer les volumes des décharges de service des directeurs(rice)s et directeurs(rice)s adjoint(e)s des écoles doctorales (ainsi que les directeurs des fédérations de recherche et animateurs des pôles de formation et de recherche) qui sont désormais mis à disposition de Normandie Université par leur établissement d'origine à titre gratuite.

Une présentation de l'ED nBISE (et de l'ED NC) a été réalisée cette semaine aux étudiants de masters M1 et

M2 (environ 100 étudiants) de l'Université de Rouen Normandie par Laurence Puechberty (LP) avec le concours de plusieurs doctorants de ces deux ED (6 de l'ED nBISE et 2 de l'ED NC). Il s'agissait de faire une présentation générale du doctorat, des financements, des opportunités d'insertion, et un partage d'expériences. PG se félicite du succès de cette présentation qu'il conviendrait de généraliser sur les autres sites de l'ED et notamment celui de l'Université de Caen Normandie où il y a clairement une demande (étudiants et responsables caennais de formations de Master). Esther Camus précise qu'elle va voir pour prendre en charge cette présentation.

FD fait un point d'étape sur l'organisation des JED 2019 qui auront lieu au Dôme à Caen, les 21 et 22 mars 2019. A ce jour, environ 110 doctorants sont déjà inscrits (54 extérieurs à Caen) dont plus des deux tiers avec une présentation (projet de thèse, oral, poster). Une relance sera faite par l'ED. La réservation pour l'hébergement est dimensionnée pour le nombre de doctorants non caennais (60 personnes). Sur le plan budgétaire, le collectif de doctorants organisateurs a récolté à ce jour plus de 70% du budget correspondant aux dépenses prévues (~6400 euros / ~9000 euros). D'autres demandes de financement sont encore en cours et de multiples partenaires participent à la constitution du « welcome pack ». Deux conférences seront ouvertes au public sur le développement préclinique d'un médicament et en neurosciences cognitives. Il y aura également une table-ronde (4 intervenants) sur l'avenir professionnel après une thèse en sciences avec des intervenants du CNRS, de l'industrie pharmaceutique, de startup et du CHU de Caen. L'ED nBISE rappellera la nécessité de la présence de ses doctorants aux JED.

2. Secrétariat et budget ED nBISE

FD informe les membres du Conseil que le contrat à durée déterminée de Marie Szwec qui a pris en charge à mi-temps le poste de gestionnaire caennaise de l'ED nBISE au sein de la Maison du Doctorat du Campus 2 de l'Université de Caen Normandie prend fin le 31 janvier 2019 et qu'à ce jour l'ED n'a aucune information sur la solution que devait prendre l'Université de Caen Normandie. Un courrier de relance a été envoyé par l'ED le 14 janvier 2019 à la Présidence et Vice-Présidence, Direction des Ressources Humaines, Direction de la Recherche et de l'Innovation, ainsi qu'à la ComUE Normandie Université demandant une solution dans les plus brefs délais ; ce courrier a reçu le soutien des responsables caennais des trois autres ED impliquées dans la Maison du Doctorat du campus 2 (ED MIIS, NC et PSIME). Aucun retour n'a été fait pour le moment hormis la réception d'un accusé de réception de L. Adoui pour la ComUE. Esther Camus rappelle que l'ED nBISE de Caen est la seule qui n'est pas pourvu d'un secrétariat stable.

PL rappelle que la compétence en terme de doctorat a en effet été transférée à la ComUE mais que les moyens restent à la charge des établissements sur le contrat actuel. Laurent Yon (LY) indique que des personnes ont été recrutées à la ComUE mais pas pour le doctorat et qu'il pourrait être opportun que des personnels soient à la ComUE pour le doctorat. PL précise que la ComUE a recruté comme convenu un personnel transversal pour l'insertion du doctorat et a alloué 6 allocations de recherche en Doctorat. Le timing de la ComUE actuelle se termine en mai 2019. Il faudra revoir si un transfert de personnels à la ComUE doit être mis en place sur le projet ComUE à venir (pourquoi pas à la place des allocations de recherche en Doctorat ?). PL doit voir les vice-présidents recherche le 18/01. Il indique que c'est à la DRI de gérer ce problème de personnel avec sa DRH et DGS de l'Université de Caen Normandie.

Les membres du Conseil regrettent le manque de considération apparent de l'Université de Caen Normandie vis-à-vis des activités de l'ED nBISE au mépris des usagers que sont les doctorants, leurs directeurs de thèse et plus globalement les unités de recherche. Les membres du Conseil se prononcent sur un arrêt des différentes actions de l'Ecole Doctorale au bénéfice des doctorants gérées par le secrétariat caennais de l'ED nBISE dès le 1^{er} février 2019, en l'absence d'une solution à la hauteur des missions de l'ED. FD rappelle que la gestion du budget étant à la charge du secrétariat de l'ED nBISE (depuis le 1^{er} janvier 2019), l'arrêt préconisé aura donc également un impact sur l'ensemble de la gestion des ordres de missions et des budgets de l'ED. Les membres du Conseil précisent qu'il sera toujours possible d'envisager éventuellement une démission globale de l'ensemble du Conseil de l'ED dans un deuxième temps. La discussion sur cette problématique de secrétariat de l'ED sera élargie lors de la prochaine réunion du CED de Normandie Université fin janvier 2019.

Les membres du Conseil demandent à FD d'adresser un nouveau courrier à l'Université de Caen Normandie au titre du Conseil rappelant que le Conseil et ses membres souhaitent un poste pérenne à plein temps dédié à la gestion de l'ED nBISE au sein de la Maison du Doctorat du campus 2 et que l'ensemble des procédures et dispositifs de l'ED gérées sur Caen (incluant la liste), ainsi que la gestion budgétaire globale de l'ED, seront arrêtées à partir du 1er février en absence d'une solution trouvée à la hauteur des missions de l'ED.

3. Gestion des appels à candidatures pour la campagne 2019 des contrats doctoraux établissement

FD rappelle que la campagne 2019 des contrats doctoraux établissement est gérées dans un 1^{er} temps par la remontée des couples « direction de thèse proposée/sujet ». FD a revu le formulaire 2018 en le précisant de quelques éléments de détail qui avaient été mal remplis par quelques déposants l'année dernière. FD rappelle que la mise à jour des membres (HDR et non HDR) constituants les unités de recherche est un prérequis nécessaire au calcul du nombre de sujets pouvant être remontés par chaque unité de recherche. Malgré l'anticipation de cette demande dès fin novembre 2018 et plusieurs relances effectuées par Marie Szwec, quelques unités de recherche n'ont toujours pas fait remonter leur mise à jour. Les membres du Conseil se prononcent sur une dernière relance indiquant qu'en absence de remontée de la mise à jour de leur organigramme, les unités concernées ne pourront déposer de dossiers de candidatures à la campagne 2019 d'attribution des contrats doctoraux.

La date de retour des dossiers de candidatures est fixée au vendredi 8 mars 2019 17h délai de rigueur. La gestion de l'éligibilité des dossiers sera réalisée lors de la prochaine réunion du Conseil et de la CSP de l'ED nBISE le vendredi 22 mars 2019, en marge des JED 2019. Le concours sera organisé les 4-5 juillet 2019 à Caen (PFRS) avec les procédures définies pour la campagne 2018 (deux sous-jurys parallèles pour permettre toutes les auditions, observateurs et experts externes pour préserver des notations homogènes). Un courrier précisant tous les éléments de la procédure sera envoyé aux directeurs d'unités et d'équipes, en parallèle de l'appel à candidatures.

4. Gestion des demandes d'aides à la mobilité des doctorants 2019

FD rappelle qu'un 2^{ème} appel pour 2018 a eu lieu à l'automne, ce qui a permis de financer 6 dossiers de demandes d'aides supplémentaires au bénéfice des doctorants de l'ED pour des actions en fin d'année 2018.

Le 1^{er} appel 2019 a été anticipé par rapport aux précédentes années dans le but de mieux répondre aux attentes des doctorants et de permettre la meilleure organisation d'un 2ème appel annuel avant l'été (et non après l'été). La date de retour était fixée au 7 janvier 2019 à midi. Pauline Hélie (PH) indique que des doctorants se sont plaints de la date de retour extrêmement courte après la reprise après les congés de Noël. FD explique le choix de cette date et horaire pour justement permettre aux directeurs d'unité de gérer les signatures des dossiers au retour de ces congés. Il rappelle également que la diffusion de l'appel a eu lieu le 8 novembre 2018, permettant une anticipation de 2 mois pour monter les dossiers et y répondre! Cinquante dossiers ont été déposés par 47 doctorants (6 D1, 20 D2, 20 D3, 1 D4) et se répartissent en 40 demandes de mobilité en congrès (2 France, 33 Europe, 5 Autres), 5 séjours (1 France, 4 Europe) et 5 aides à la formation (DU d'Expérimentation animale, Caen). Sur la base de notre mode de fonctionnement habituel et de la décision en 2018 d'accompagner à la même hauteur les déplacements en France et en Europe (350 euros) par comparaison aux déplacements au-delà de l'Europe (500 euros), d'une prise en compte à 50% des frais éligibles en termes de séjours (déplacement + hébergement) et d'un accompagnement de la formation en expérimentation animale plafonné à 250 euros, 42 dossiers seraient éligibles pour un budget total de 15420 euros. Les membres du Conseil se prononcent unanimement en faveur de l'attribution de ce budget. FD et MS se chargent d'informer les doctorants et les directeurs d'unité ainsi que Normandie Université (PL) pour la mise en place d'une convention de reversement. Ludovic Gallas rappelle l'existence du dispositif Pass'Monde de la Région Normandie ; celui-ci est malheureusement limité à des situations jusqu'à bac +5.

5. Dispenses de master 2 recherche européen

FD rappelle que tous les ans, le Conseil et la CSP instruisent quelques dossiers (entre 1 et 3 généralement) de

demande de dispense de M2R européen. Jusqu'à présent, ces demandes sont généralement traitées à travers l'analyse du dossier administratif (relevé de notes, CV, lettres de recommandation...) des candidats. Compte tenu de l'hétérogénéité des avis obtenus sur les dossiers déposés à l'ED nBISE lors de l'automne 2018, le directoire de l'ED nBISE a fait la proposition d'auditionner les candidats sur un mode proche des auditions liées à la procédure RIN Doctorant. Cette extension de la procédure d'audition a été jugée très utile autant par l'ED que par les directeurs de thèse potentiels. Une discussion sur la généralisation de cette procédure pour les prochaines années se traduit par un vote unanime en faveur des auditions des candidats demandant une dispense de master 2 recherche européen. PG intégrera cette disposition dans le règlement intérieur de l'ED nBISE.

En marge de ce point à l'ordre du jour, FD indique qu'une demande de renseignement lui a été adressée à l'automne 2018 en vue d'une dispense de master pour un médecin n'ayant aucun diplôme de master. Les membres du Conseil, à la suite d'une discussion sur l'esprit de la dispense et sur les dispositifs de plus en plus présents sur les doubles cursus notamment, se prononcent négativement sur l'idée d'émettre des dispenses de masters. Il est rappelé qu'en référence à l'arrêté du 25 mai 2016, tout refus ou acceptation de dispense doit être justifiée.

6. Auditions de recrutement en Doctorat hors contrats doctoraux et RIN Doctorants

A l'instar des auditions pour le concours d'attribution des contrats doctoraux établissement et des RIN Doctorats, FD rappelle que l'harmonisation des auditions pour tous les candidats au doctorat fait partie des projets de l'ED nBISE pour le contrat quinquennal en cours. Les membres du Conseil entament une discussion sur les avantages et éventuelles limites d'une telle procédure. Concernant les doctorants salariés (essentiellement des cliniciens), la proposition est faite de regrouper des entretiens des doctorants par demijournées prévues à l'avance à l'automne 2019, pour des présentations individuelles de 10 min sur leur projet et le contexte de la réalisation de la thèse. Le Conseil se prononce unanimement en faveur de l'harmonisation des procédures d'audition pour toute entrée en doctorat au sein de l'ED nBISE avec cet aménagement pour les doctorants salariés. PG ajoutera cette information au sein du règlement intérieur de l'ED nBISE.

7. Gestion de l'éligibilité des demandes RIN Doctorants 2019

Vincent Richard rappelle les dates liées au dispositif RIN Doctorant. Le dépôt sur la plateforme doit être fait au plus tard le 31/01/2019 à 11h55. Les réunions de classement dans les axes, l'inter-classement dans les pôles et la réunion de COPIL commençant la semaine du 24 février, l'ED nBISE doit s'organiser pour évaluer l'éligibilité des dossiers soumis entre les 4 et 24 février 2019. Le bureau et les secrétariats de l'ED nBISE se chargeront de cette évaluation lors d'une réunion en visioconférence prévue le 11 février 2019. Les avis émis seront soumis à un vote électronique par les membres du Conseil et de la CSP de l'ED nBISE. L'ED se charge d'envoyer un bref courrier sur les critères d'éligibilité (avec une remise à jour du document de procédure de 2018), en mentionnant notamment les causes de non éligibilité retenue (incluant l'absence ou le non-respect de la véracité de renseignements des tableaux du formulaire).

8. Questions diverses

PG indique que la ventilation des CSI auprès des membres de la CSP concernant les doctorants de Rouen a été faite le 15 janvier 2019. La répartition prend en compte les membres nouvellement recrutés au sein de la CSP (qui participeront directement aux CSI de 7-8 doctorants dès cette année). Alain Rincé (AR) finalise la répartition concernant Caen et Le Havre. Un document sera également envoyé à l'ensemble des membres de la CSP pour rappeler la méthodologie et les échéances.

Laurent Yon (LY) rappelle que le 15 janvier 2019 correspond à la date des remontées des données CISE. Le bilan pour l'ED nBISE est de 160 doctorants BISE Rouen + (160) doctorants BISE Caen + 6 doctorants BISE, soit 326 doctorants inscrits à ce jour, soit une légère augmentation puisque le bilan en début de contrat était de l'ordre de 300 doctorants. PG précise que le contexte national est essentiellement dans le sens d'une réduction du nombre de doctorants, en grande partie en lien avec la réduction de la durée des thèses en

Sciences Humaines et Sociales. LY présente rapidement le travail de l'observatoire sur évolution des effectifs des étudiants étrangers non communautaires dans le contexte de l'évolution des droits universitaires : l'impact est loin d'être négligeable ! Une analyse plus fine au niveau de l'ED nBISE doit être faire.

EC soulève le problème d'un doctorant sous contrat ComUE, qui est actuellement en situation délicate avec la préfecture. Son visa a expiré pendant l'été 2018 alors qu'il n'était pas encore inscrit. Il est désormais inscrit et financé, mais son visa a été refusé. L'Université de Caen n'a plus d'interlocuteur privilégié à la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 17h30.

François DAUPHIN, Directeur de l'ED NBISE